

Homosexuels : Prononce contre



Florilège de réactions ailleurs

CNB
Libreville/Gabon

LA déclaration Fiducia Supplicans par laquelle le Saint-Père invite les prêtres, diacres à bénir les "couples irréguliers", les couples homosexuels surtout, hors du cadre liturgique, a essuyé de vives critiques venant des clergés à travers le monde.

Au nombre de ces réactions et indignations, il y a celles des évêques du Cameroun. Ces derniers condamnent fermement les rapports entre personnes de même sexe.

Pour ces dignitaires de l'Église catholique du pays de Paul Biya, "l'homosexualité falsifie l'anthropologie humaine et banalise la sexualité, le mariage et la famille, fondement de la société... par conséquent les actes vécus dans le cadre de l'homosexualité ne sont pas "sexuels" mais "contre nature" (Rm1-26)".

Au nombre de ces réactions et indignations, il y a celles des évêques du Cameroun. Ces derniers condamnent fermement les rapports entre personnes de même sexe.

Pour leur part, les évêques du Togo estiment que "selon la Bible et l'enseignement de l'Église, l'homosexualité qui désigne les relations entre hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes de même sexe est présenté comme une dépravation grave intrinsèquement désordonnée..." Dans leur déclaration, ils disent suivre de près, les interrogations, les remous, les frustrations et les vagues d'indignation suscitées par la déclaration Fiducia Supplicans.

D'autres Hommes de Dieu, choqués après avoir pris connaissance de la déclaration et qui ont requis l'anonymat, veulent tout de même comprendre vers quelle direction le Saint-Père "veut mener l'Église".

En Côte d'Ivoire, les chrétiens catholiques optent pour la réserve. Dans un courrier avec pour objet "dispositions relatives à la déclaration Fiducia Supplicans, l'archevêque d'Abidjan fait des recommandations aux fidèles. "Tous prêtres et diacres sont priés d'attendre et de se conformer aux dispositions de son éminence Jean Pierre cardinal Kutwa, Archevêque d'Abidjan", lit-on dans le courrier.

L'Église catholique du Gabon s'appuie sur la charte du CTRI et nos coutumes

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

ELLE était attendue, elle est finalement arrivée, la position de l'Église catholique du Gabon, à la suite de la déclaration "Fiducia Supplicans", dans laquelle le Saint-Père invite les pasteurs à bénir hors liturgie les couples de même sexe et ceux en situation irrégulière.

En effet, dans leur réaction, "très attendue par le peuple de Dieu", la commission Doctrine de la Conférence épiscopale du Gabon a clairement indiqué que "dans notre pays, cette "possibilité de bénir" ces couples s'annule automatiquement". De plus, ce contrepied pris par les "bergers de la Foi" de notre pays s'appuie sur la charte du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) qui,

en son article 25, précise que "le mariage, union entre deux personnes de sexes différents, et la famille constituent le fondement naturel de la vie en société. Ils sont protégés et promus par l'État". Ce qui fait dire à la Conférence épiscopale "qu'à cet effet, rendons grâce à Dieu pour le CTRI".

Une position affirmée qui repose donc sur les traditions gabonaises et qui présente le "couple" comme deux per-

sonnes de sexes différents et non le contraire. C'est dire donc que le débat sur une "possibilité" de les bénir est à jeter aux oubliettes. Car face à ce dogme occidental poussé par les lobbys étrangers, l'épiscopat gabonais et les autorités de la Transition n'entendent pas mettre à mal l'héritage de nos ancêtres.

En tenant compte des aspirations de la population dans sa majorité et de la vision commune des peuples africains,

le Gabon se prononce explicitement sur la question de l'homosexualité, qui continue d'animer les débats, et ce, dans tous les milieux de la vie.

En clair, la commission Doctrine invite les fidèles "à une très haute prudence et à un grand discernement spirituel, afin de ne pas aller à la recherche de la brebis égarée en s'accommodant d'en perdre un plus grand nombre."